



Le 15^e arrondissement en mutation Les projets à venir

Réunion Publique
30 mars 2022

Les intervenants

Nadia BOULAINSEUR, Maire des 15^e et 16^e arrondissements de Marseille

Laure-Agnès CARADEC, Présidente de l'EPAEM

Paul COLOMBANI, Directeur général adjoint de l'EPAEM

Mathilde CHABOCHE, adjointe au maire de Marseille en charge de l'urbanisme et du développement harmonieux de la ville

Sébastien JIBRAYEL, adjoint au maire de Marseille en charge du sport, de l'accès à la pratique sportive et de l'e-sport

Animatrice

Coline GRÉGOIRE, agence Sensee

Lieu

Mairie du 15^e arrondissement de Marseille

Durée de la réunion

2h40

Nombre de participants

100 personnes

Ouverture de la réunion publique

L'animatrice ouvre la réunion, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur venue. Elle explique que l'objectif de la soirée est de présenter les évolutions urbaines dans le 15^e arrondissement de Marseille, notamment le projet d'extension d'Euroméditerranée. Elle annonce que cette réunion publique constitue la première étape d'une série de rencontres et d'échanges.

Elle présente ensuite les intervenants, puis le déroulé de la soirée. :

1. Un état des lieux du 15^e arrondissement ;
2. Une présentation des projets en cours dans le 15^e arrondissement ;
3. Un temps d'échanges.

Elle donne ensuite la parole à madame la Maire.

État des lieux du 15e arrondissement

Nadia BOULAINSEUR, Maire des 15^e et 16^e arrondissements de Marseille, se réjouit du taux de participation à la réunion et remercie les citoyens d'être venus aussi nombreux.

Le 15^e arrondissement peu connecté au centre-ville

Nadia BOULAINSEUR souligne les **fractures urbaines existantes** entre le nord et le centre de Marseille. Ces fractures freinent l'accès à l'emploi et à la formation, ainsi que l'accès aux services et aux équipements publics.

Elle rappelle que les habitants du 15^e arrondissement ont le sentiment de ne pas faire partie de Marseille. Cela peut en partie s'expliquer par un manque de desserte en transport en commun. Elle ajoute que les cheminements piétons et cycles sont également dangereux et peu développés. De ce fait, la voiture occupe une place prédominante dans ces arrondissements.

Elle souligne que **la situation évolue**, notamment depuis l'arrivée du terminus du métro à la station Gèze et le futur prolongement du tramway T3.

- **Un participant fait remarquer qu'il n'est pas satisfait du service de transport en commun, il mentionne notamment le non-fonctionnement de la station Gèze.**

Nadia BOULAINSEUR invite les participants à attendre la fin de la présentation pour s'exprimer. Elle indique toutefois que la remarque du participant a été entendue.

L'habitat et les logements dans le 15^e arrondissement

Nadia BOULAINSEUR fait ensuite l'état des lieux de **l'habitat et du logement** dans le 15^e arrondissement :

- Les loyers des logements privés sont souvent élevés ;
- Des logements sont insalubres ;
- La demande en logements sociaux est forte ;
- Une nécessité de produire du logement privé pour favoriser la mixité sociale dans le 15^e arrondissement apparaît.

Elle explique qu'Euromed constitue un outil permettant de répondre à ces problématiques.

Les services, les commerces et les équipements dans le 15^e arrondissement

Nadia BOULAINSEUR explique que le 15^e arrondissement souffre d'une **forte vacance commerciale** dans certains secteurs, et d'un **manque de services publics**. Elle souligne le fait que certains habitants sont en situation de fragilité et ont besoin d'un accompagnement social.

Elle mentionne ensuite les **enjeux de salubrité et de sécurité** du quartier, notamment ceux liés à l'émblématique marché aux puces. Elle précise que des études ont été lancées à ce sujet.

Elle conclut sa prise de parole en encourageant les participants à s'exprimer et à poser leurs questions à l'issue de cette présentation. Elle remercie les personnes présentes pour leur attention.

En quoi le projet Euroméditerranée peut apporter des réponses à ces problématiques ?

Laure-Agnès CARADEC, présidente de l'EPAEM, rappelle que l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Euromed agit sur le périmètre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) créée en 1995 qui s'étend sur 480 hectares, partagés entre la première phase d'aménagement Euroméditerranée 1 et la seconde Euroméditerranée 2.

Elle présente Euromed comme un levier pour améliorer la situation actuelle, décrite par madame la Maire. Elle illustre son propos en dressant la liste des actions menées sur le périmètre d'Euromed 1 et ce que ces actions ont permis :

- L'amélioration du cadre de vie et la réalisation de grands aménagements par la création d'espaces qualitatifs végétalisés ;
- La mise en lumière du patrimoine existant comme l'esplanade de la Major ;
- La construction de 8000 logements neufs dont 30% de logements sociaux et la réhabilitation de 6 000 logements existants pour répondre aux enjeux sociaux et pour faciliter le parcours résidentiel et l'accès à la propriété ;

- La connexion des secteurs de la ville entre eux qui s'illustre notamment par la ligne de tramway République ;
- Le développement de quartiers de vie proposant logements, bureaux, services et commerces pour créer une dynamique qui attire entreprises et emplois.

En s'appuyant sur les photos d'aménagements déjà réalisés, elle montre que le projet urbain peut changer le quotidien des habitants.

Elle précise les ambitions d'Euromed 2 : permettre au noyau villageois, représentatif du 15^e arrondissement, de bénéficier du développement de l'activité économique et des aménagements qui seront pensés pour convenir à toutes les catégories de la population.

Euromed 2 : quels changements à l'horizon 2025-2028 ?

Paul COLOMBANI, Directeur général adjoint de l'EPAEM, présente les projets en cours dans le 15^e arrondissement.

Lier la ville et ses habitants par les mobilités

Paul COLOMBANI commence par expliquer que le secteur est marqué par des infrastructures telles que les autoroutes, la gare du Canet et le boulevard du capitaine Gèze qui créent les **coupures entre le 15^e arrondissement et le reste de la ville.**

Il explique qu'Euromed travaille à **créer et simplifier les cheminements** entre l'arrondissement et la ville. Il prend l'exemple du boulevard du Capitaine Gèze. Ce dernier sera complètement réaménagé en un pôle multimodal, afin de faciliter les cheminements pour les modes doux, d'accueillir une voie de circulation à 2x2 voies et une voie réservée aux bus. Le réaménagement de ce boulevard permettra de créer un axe de liaison entre le centre-ville et le quartier de la Cabucelle.

Il ajoute que la liaison nord/sud entre l'arrondissement et la ville doit être facilitée par les **transports en commun**. Il présente alors l'extension de la ligne T3. Il indique que les interconnexions vont être facilitées puisque le tramway passera par le pôle d'échanges multimodal Gèze. Il précise que des études sont également lancées autour de la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales dans cette zone soumise à des aléas d'inondation qui s'accroissent avec le réchauffement climatique.

Améliorer l'offre de logements

Paul COLOMBANI explique que **d'ici 2028, 5 000 nouveaux logements sont prévus**. Il annonce que 350 logements seront finalisés en 2023. Il présente les objectifs d'Euromed à ce sujet :

- Proposer une **typologie de logements variés dans le privé et le social** permettant l'accueil d'une grande diversité de ménages et l'accession à la propriété
- Une **qualité de logement** inscrite dans un référentiel : des espaces extérieurs, des tailles confortables, des qualités d'usages, économes en énergie...

- La **réhabilitation du parc existant**, notamment au niveau du noyau villageois des Crottes. Cette réhabilitation est accompagnée d'une intervention sur l'espace public, et d'une maîtrise des loyers.

Il ajoute qu'une attention particulière est portée à :

- La taille des logements, vis-à-vis des normes recommandées par le gouvernement suite à la pandémie de Covid 19 ;
- L'économie d'énergie, avec un travail autour du dévoilement d'un réseau de chaleur sur le secteur et sur les modes de constructibilité.

Il détaille quelques-unes des opérations déjà en place :

- **Le projet « Smartseille »** qui abrite un hôtel, 400 logements, des bureaux, des commerces et des équipements.
- **Le projet Cazemajou CAZ03 / CAZ04** : une offre qualitative et variée de 240 logements dont 27 % de logements sociaux est proposée, allant du T1 au T5. Un tiers lieu éducatif et trois commerces de proximité sont également inclus dans le projet.

Il explique ensuite l'opération d'amélioration de l'habitat (ANAH) sur les quartiers des Crottes et de la Cabucelle :

- Une incitation des propriétaires à la rénovation de leurs logements ;
- Un accompagnement technique et un référentiel de travaux ;
- Une maîtrise des loyers des logements ayant bénéficié des subventions publiques ;
- Le développement de logements mixtes.

Les équipements du quotidien

Paul COLOMBANI présente les ambitions du projet d'Euromed au sujet de la **création d'équipements de proximité pensés pour être accessibles à tous**. Il précise que des discussions sont en cours pour les espaces culturels et sportifs. Ces équipements accompagnent le développement des nouveaux logements sur le secteur d'Euroméditerranée.

Il est prévu d'implanter :

- Une médiathèque ;
- Un bureau municipal de proximité ;
- Un pôle socio-éducatif ;
- Un centre de loisirs ;
- Une maison municipale d'arrondissement (MMA) ;
- Un gymnase ;
- Trois crèches ;
- Deux écoles dont l'école Allar, ainsi que l'extension Arenc-Bachas, représentant 37 classes créées ;
- Un collège privé, le collège Loyola, avec quatre classes par niveau.

Il présente ensuite les **espaces culturels et sportifs** pensés en complémentarité des équipements publics :

- **La savonnerie la Tulipe** deviendra un lieu dédié au street-art et au hip-hop, accueillant également une auberge de jeunesse et une résidence d'artistes ;
- **Le projet Sandspot** regroupera un parking silo de 900 places, le Lidl (aujourd'hui situé rue de Lyon) et offrira des animations comme une salle dédiée aux sports de sable avec une tarification solidaire ;
- **L'îlot phare 3A à l'angle** qui regroupera une maison de santé, un centre sportif géré par l'UCPA, une résidence étudiante, ainsi qu'un « e-camp » ;
- **Le plateau sportif Cazemajou** sera dédié à la pratique du sport en extérieur ;
- **L'école de codage la Plateforme** sera la première école du numérique de France gratuite ;
- **Le village BTP&CO** sera un lieu dédié à la formation des travaux de chantier, où il sera possible de bénéficier d'un accompagnement pour trouver du travail ;
- **Le marché aux puces** sera conservé et modernisé avec de nouveaux commerces de différentes filières (circuit-court, artisanat, vélo, logistique, vie sociale et solidaire, etc.). La rénovation du marché vise à lui redonner son rôle de poumon économique du quartier ;
- **Des espaces publics adaptés et végétalisés** seront aménagés sur toute la ZAC Littorale, comme les parcs Bougainville et des Aygalades, pour créer des lieux de rencontre, favoriser le lien social et contribuer à la qualité du cadre de vie des habitants.

L'horizon 2025 – 2028

Paul COLOMBANI conclut en précisant qu'à l'horizon 2025 – 2028 le secteur des Fabriques sera très avancé, et le boulevard Gèze sera entièrement requalifié. La première partie du parc Aygalades devrait quant à elle déjà être en cours d'aménagement, et la totalité du secteur Cazemajou sera construite.

Temps d'échanges

L'**animatrice** introduit le temps d'échanges.

Les mobilités

- **Une participante remercie les élus pour ce projet. Elle estime que celui-ci est une première étape vers l'amélioration de la situation de l'arrondissement. Elle reconnaît que des problèmes demeurent non-résolus, mais souligne des points d'amélioration et cite la mobilité grâce à l'arrivée du tramway.**
- **Un participant souhaite que le projet permette aux jeunes de vivre dans un quartier agréable dont ils seront fiers. Il demande qu'une attention particulière soit portée à l'accessibilité des aménagements et des cheminements pour les personnes en situation de handicap. Il donne l'exemple de la station de métro Gèze qui n'est pas accessible.**
- **Un participant déclare qu'il s'agit d'un beau projet, mais qu'il ne correspond pas aux attentes de tous. Il s'inquiète au sujet de l'insertion du tramway, de la circulation et de la durée des travaux.**

Laure-Agnès CARADEC répond que les études ont montré qu'il était possible d'insérer le tramway, et que les travaux ont déjà commencé. Elle ajoute qu'une prolongation vers le nord et vers le sud sera également mise en œuvre grâce à l'aide financière de l'État pour les transports.

Nadia BOULAINSEUR répond que la réorganisation de la circulation est en cours de discussion et donnera lieu à un travail avec les habitants. Elle considère que pour une cohabitation dans les meilleures conditions du tramway et des voitures, la rue de Lyon devra être à sens unique, et que les voitures devront passer par l'avenue Ibrahim Ali.

Le stationnement

- **Une participante souligne que dans le quartier des Crottes il est difficile de stationner.**
- **Un participant s'inquiète du manque de places stationnement et des besoins en places que les nouveaux immeubles pourraient créer.**
- **Une participante rejoint la remarque précédente concernant le problème de stationnement et ajoute que louer une place de stationnement coûte cher aux habitants.**

Nadia BOULAINSEUR répond qu'une réunion avec les inters-bailleurs est prévue sur la question du prix des places de stationnement. Un travail autour des baux d'habitation est en cours pour que les places de stationnement soient incluses dans les loyers des habitants. Elle informe que plusieurs permis de construire ont été refusés car les logements ne sont pas accompagnés de place de parking.

Paul COLOMBANI confirme qu'un travail est en cours afin que les bailleurs intègrent systématiquement une place de parking dans le loyer de l'appartement. Il ajoute que cela ne concerne que les nouvelles constructions.

- **Une commerçante souligne un manque de stationnements dans l'avenue Salengro, notamment pour les livraisons.**

Paul COLOMBANI explique que lorsque le prolongement du tramway sera effectif, les habitants emprunteront davantage les transports en commun pour se déplacer, ce qui va réduire le nombre de voitures et le besoin en stationnement. Il indique que les questions spécifiques au stationnement seront traitées plus en détail lors de temps de concertation dédiés.

L'habitat

- **Un habitant des Crottes est satisfait du projet présenté. Il demande si la réhabilitation des logements lui permettra de retrouver l'accès à un appartement au même prix pour 60 m². Il demande s'il est possible d'avoir accès à un plan des travaux.**
- **Une habitante de la Cabucelle s'inquiète des risques de gentrification, d'augmentation des prix des loyers, de densification du quartier, et des difficultés de relogement.**

Paul COLOMBANI rappelle qu'aucune démolition n'est envisagée sur le quartier des Crottes. La réhabilitation des logements sera privilégiée. Il ajoute que si une démolition s'avère nécessaire pour un immeuble en trop mauvais état, les habitants seront relogés en fonction de leurs moyens et du loyer qu'ils paient actuellement.

Laure-Agnès CARADEC répond que chaque cas est étudié avec humanité en fonction des demandes, afin que chacun puisse bénéficier d'une solution adaptée. Elle ajoute qu'un plan des travaux concernant les logements peut être fourni à la demande, et que les services d'Euromed ainsi que la municipalité restent disponibles pour discuter de ces questions.

Nadia BOULAINSEUR se dit prête à accompagner les habitants qui ne pourraient plus payer leur loyer en raison d'un changement de situation professionnelle et/ou familiale.

- **Une participante indique que les loyers des appartements neufs sont trop élevés pour les habitants du quartier.**
- **Une participante souhaite savoir si les habitants du boulevard Mirabeau seront expropriés.**
- **Une participante signale que son loyer est trop élevé, notamment au regard du quartier où l'appartement se situe.**
- **Un participant demande ce que vont devenir les habitations place Edgar Tarquin.**

Mathilde CHABOCHE répond que la place ne se situe pas dans le périmètre d'Euromed, et invite le participant à lui communiquer ses questions à la fin de la réunion.

- **Une participante habitant la cité Bassens demande si les habitants pourront être relogés rue de Lyon.**

Nadia BOULAINSEUR répond qu'une délibération a été votée au dernier conseil municipal, afin de prendre en compte les attentes des habitants et commerçants et d'opérer une relocalisation à échelle humaine qui leur permettrait de rester dans le 15^e arrondissement. Elle ajoute qu'un travail collectif avec les habitants aura lieu à ce sujet.

Les équipements du quotidien

- **Une habitante de la Cabucelle estime que le projet global présenté peut être bénéfique pour le quartier. Elle cite notamment les nouveaux équipements sportifs et culturels qui permettront de lutter contre le décrochage scolaire.**
- **Une participante demande une amélioration de l'accès aux services publics, notamment en termes d'horaires d'ouverture.**
- **Une habitante de la Cabucelle juge que le quartier manque d'équipements médicaux et qu'il est nécessaire d'inclure ceux-ci au projet. Elle craint que les médecins ne souhaitent pas s'installer dans le quartier du fait de sa réputation et des problèmes d'insécurité. Elle demande si les habitants en recherche d'emploi seront prioritaires pour obtenir les postes qui seront créés avec le projet.**
- **Une participante rejoint ce qui a été dit au sujet des équipements médicaux. Elle souligne que beaucoup de bonnes choses sont prévues pour les jeunes. Elle demande ce qui sera fait pour les personnes âgées.**

Paul COLOMBANI répond qu'un centre de santé a été pensé afin de rééquilibrer l'offre de santé au nord, dans la continuité du travail entamé par le projet Euromed 1 avec l'hôpital européen. Il précise que certaines résidences seniors et intergénérationnelles sont déjà en activité dans l'ilot « Smartseille ». Il ajoute que des discussions sont engagées pour implanter un EPHAD dans le projet Euromed 2.

Mathilde CHABOCHE ajoute qu'il est important de ne pas construire que des logements et d'aménager des équipements et des espaces publics, afin de créer de l'activité pour ne pas transformer le quartier en cité dortoir. Les lieux et les activités seront donc ouverts à tous les publics.

- **Une participante demande pourquoi le collège sera privé, et s'inquiète du manque de mixité que cela peut engendrer notamment au regard du prix de la cantine scolaire et du manque de choix dans les menus.**

Laure-Agnès CARADEC répond que la cité scolaire internationale est publique et comporte un collège. Le collège privé s'établit donc en complémentarité. Elle précise qu'il sera tout de même accessible à tous, et donne l'exemple du collège Saint-Mauront, qui est un collège privé et accessible à tous.

Nadia BOULAINSEUR ajoute avoir interpellé le département dans le but de construire un collège supplémentaire afin d'éviter une situation de flux-tendu, et de proposer un large choix de scolarisation aux habitants.

- **Une habitante demande quel sera le prix des places sur le nouveau marché aux puces. Elle craint qu'un prix trop élevé ne règle pas le problème de la vente à la sauvette.**

Nadia BOULAINSEUR répond qu'il s'agira d'une participation symbolique et très faible, afin d'éviter les installations sauvages et d'aider les vendeurs à sortir de la précarité.

- **Un participant qui est commerçant au marché aux puces demande ce que va devenir le marché, car seulement la moitié du parking a été achetée. Il explique qu'il rencontre des difficultés pour recevoir ses clients en raison du manque de places de stationnement.**

Laure-Agnès CARADEC confirme qu'une partie du terrain a été achetée afin de réaliser un parking en silo à destination des commerçants et de leurs clients.

Mathilde CHABOCHE précise que le terrain comportera un bâtiment avec un parking en silo, ainsi que les deux bâtiments actuels du marché qui seront réhabilités. Elle précise que le bâtiment de la mosquée sera conservé, même si celle-ci sera déplacée. Elle indique que l'objectif de ces aménagements est de permettre aux commerçants de rester tout en redynamisant le marché.

- **Une participante demande que la priorité de ce projet soit des aménagements pour les enfants. Elle souhaite que des activités originales et accessibles à tous soient mises en place dans les structures sportives pour divertir les jeunes.**

Sébastien JIBRAYEL répond que les habitants seront consultés, puisque le processus de concertation entamé par madame la Maire est amené à se poursuivre. Il confirme qu'il mettra tout en œuvre pour que les infrastructures conviennent aux habitants, et qu'elles leur soient accessibles.

Les travaux

- **Une participante souligne l'insécurité présente dans le quartier et demande ce qui est prévu pour lutter contre cela. Elle demande également ce qu'il va être mis en place pour sécuriser les chantiers pour éviter qu'ils ne soient squattés.**

Paul COLOMBANI souligne qu'une opération d'aménagement d'ampleur telle que Euromed 2 nécessite la mise en place d'une dynamique. Il donne l'exemple de l'îlot Allar : ce dernier est

le seul îlot terminé au sein d'une zone en transformation, ce qui peut provoquer un sentiment d'insécurité. Il explique que cela va s'atténuer lorsque plusieurs chantiers arriveront à termes. Il reconnaît qu'il y a des problèmes de sécurité et de salubrité, et signale qu'Euromed travaille de près avec les préfetures de police pour résoudre ces problèmes de dépôts sauvages et de squats. Il ajoute que des systèmes de surveillance tels que « chantiers vigilants » permettant de mieux encadrer ce genre de situation seront mis en place au début des travaux.

- **Une participante commerçante de l'avenue Salengro est gênée par les travaux de démolition. Elle souhaite que des discussions soient engagées avec les commerçants afin de limiter les nuisances.**

Paul COLOMBANI répond que les nuisances liées au chantier sont inévitables. Il annonce qu'une Maison du Projet sera aménagée pour recevoir les habitants et les commerçants qui rencontreraient des difficultés.

La concertation

- **Un participant souligne le fait que Euromed est financé par de l'argent public, et souhaite être d'avantage associé au projet lors de temps de concertation. Il considère qu'il n'y a pas assez eu de réunions avec les habitants, et souhaite que leurs droits et opinions soient mieux pris en compte, selon un principe de co-construction. Il n'approuve pas la démolition de certains bâtiments rue de Lyon, qu'il considère comme faisant partie du patrimoine ouvrier marseillais.**

Paul COLOMBANI répond que certains projets structurants obligent à la démolition de quelques bâtiments. Il précise que les démolitions sont liées aux travaux prévus sur le boulevard Gèze qui sera remis à plat avec un bassin de rétention des eaux pluviales pour prévenir le risque d'inondation. Il ajoute que des temps de concertations sont organisés. Il donne en exemple la concertation organisée dans le quartier des Crottes qui permet d'établir avec les habitants un programme pour le réaménagement de l'espace public.

Autres remarques et questions

- **Un participant ressent une absence de prise en compte des problématiques des habitants de la part de la municipalité et d'Euromed. Il cite l'insalubrité du quartier et l'insécurité à l'échelle du quartier mais notamment autour du marché aux puces. Il souhaite que des actions concrètes et rapides soient mises en place**

Paul COLOMBANI répond qu'Euromed est un aménageur qui agit sur les espaces publics mais qu'il ne détient pas de pouvoir en termes d'actions pour la sécurité. Il rappelle que le projet Euromed 1 a permis d'intégrer pleinement au centre-ville la place de la Joliette, et de régler un certain nombre de problèmes de sécurité. Il pense qu'il pourrait en être de même une fois les projets d'Euromed 2 finalisés.

Nadia BOULAINSEUR répond qu'elle comprend la colère exprimée et reconnaît les problèmes évoqués. Concernant le marché aux puces et la vente à la sauvette, elle constate que les opérations menées par les forces de l'ordre sont inefficaces. Elle rappelle que les

personnes vendant leurs marchandises sans autorisation sont en situation de grande précarité et ont besoin d'un accompagnement. Elle mentionne une expérience menée à Montreuil qu'elle souhaiterait reproduire. Elle ajoute qu'un travail avec les services de la ville est déjà entamé afin de trouver une parcelle de 5 000 m² à proximité du boulevard Capitaine Gèze pour donner accès aux vendeurs actuellement en situation irrégulière à un lieu dédié, clôt et sécurisé. L'objectif est de permettre à ces personnes de vendre légalement leurs produits. Les emplacements seraient loués à un tarif préférentiel. Elle précise que le budget pour cette étude et cette opération est de 30 000 euros.

Laure-Agnès CARADEC ajoute que la situation pointée du doigt par le participant découle d'une problématique sociale avant d'être sécuritaire. Elle estime qu'il faut s'inspirer des projets qui ont fonctionné dans d'autres villes pour y répondre. Au sujet du marché sauvage, elle précise avoir eu plusieurs réunions avec le préfet.

Clôture de la réunion publique :

Nadia BOULAINSEUR clôture la réunion en précisant que d'autres rencontres seront organisées autour des thématiques précises évoquées ce soir, telles que le transport, le logement ou les équipements publics. Elle félicite et remercie les participants et les intervenants pour leur participation.

L'animatrice ajoute qu'un atelier d'échanges est prévu au mois de juin au sujet du développement des activités économiques et des services de proximité (commerces, artisanat, services, Economie Sociale et Solidaire), ainsi qu'au sujet de l'occupation des rez-de-chaussée et du développement de l'emploi. Elle remercie les habitants et les intervenants pour leur participation, et souhaite à chacun une bonne soirée.